

Réf: Dossier 246603

Avis de constitution

SOCIETE « SAM TELECOM SARL »

Siège Abidjan Adjamé Mirador, Lot C, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAM TELECOM SARL »

Objet : -Vente d'accessoires de e téléphone portable
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- le emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Adjamé Mirador, Lot C, Ilot 27

Dirigeant(s) M KABRE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06191 du 24/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76128/GTCA/RC/2023 du 24/10/2023

